

# Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 465

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262095>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**  
 M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**  
 M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest  
 Compte de chèques postaux I. 943  
 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

 des publications de l'Alliance nationale  
 de Sociétés féminines suisses

**ABONNEMENTS**  
 SUISSE..... Fr. 5.—  
 ÉTRANGER... 8.—  
 Le numéro... 0.25

 Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est  
 délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semestre de  
 l'année en cours.
**ANNONCES**
 La ligne ou son espace :  
 40 centimes

 Réductions p. annonces répétées  
 Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est  
 délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semestre de  
 l'année en cours.

 Electrices inscrites pour  
 les élections aux Conseils de  
 prud'hommes à Genève,

 N'oubliez pas d'aller voter  
 cette après-midi entre 15 h. et  
 22 heures pour les candidates  
 de votre groupe, dont la liste  
 vous a été envoyée.

 Car les résultats de ces élec-  
 tions sont importants pour la  
 cause du suffrage féminin.
Lire en 2<sup>me</sup> page:
 M. F.: In Memoriam. M. Ch. Corbett; M<sup>lle</sup>  
 Marie Giovanna.
En 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> pages:
 Cl. LASSERRE: A propos du salaire des ména-  
 gères.

 Variété. — Les Expositions. — Nouvelles de  
 diverses Sociétés.

En feuilleton:

 E. Go: En Pologne: le Tribunal des Mineurs.  
 Que lisons-nous? — Publications reçues.

## AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce  
 numéro un bulletin de versement à notre  
 compte de chèques postaux N° I. 943, dont  
 nous les prions instamment de se servir  
 pour régler dans un bureau de poste le  
 montant de leur abonnement pour 1936  
 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix réel de  
 revient: 6 fr.).

Nous remercions d'avance tous ceux qui  
 faciliteront ainsi la tâche de notre Admi-  
 nistration, en assurant d'autre part de  
 notre chaleureuse reconnaissance tous  
 ceux qui, à ce versement, voudront bien  
 ajouter à titre d'encouragement, un petit  
 supplément, nous aidant ainsi à faire face  
 aux pertes inévitables d'abonnés à la fin  
 de l'année. Car un journal comme le nôtre  
 a besoin pour remplir sa tâche de l'aide  
 de tous ses amis, et il sait que, depuis  
 vingt-trois ans qu'il existe, cette aide ne  
 lui a jamais manqué.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

## Les Prud'femmes à Genève

Toute cette quinzaine a été remplie pour  
 bon nombre de féministes genevoises par l'ab-  
 sorbant travail de préparer ces élections, dont  
 la date, coïncidant avec celle où ces lignes sor-  
 tiront de presse, ne nous a pas permis, cette  
 fois-ci, d'user beaucoup des colonnes de notre  
 journal pour la propagande.

C'est que, à l'encontre de nos concitoyens  
 masculins qui se déclarent saturés d'élections,  
 las à en bâiller de campagnes électorales, nous  
 n'avons, nous, femmes, que cette unique occa-  
 sion, une fois tous les quatre ans, de manifes-  
 ter notre intérêt pour la chose publique. Et  
 cela dans des conditions qui ne nous sont  
 guère favorables, car notre bonne vieille loi de  
 1897 sur les tribunaux de prud'hommes, tout  
 juste modernisée en 1930 par l'amendement y  
 introduisant l'électorat et l'éligibilité des fem-  
 mes, se révèle, quand il s'agit de la mettre en  
 application sur une plus vaste échelle, singu-  
 lièrement compliquée. Ne parlons pas de la  
 clause, trop hâtivement acceptée, que nous  
 mentionnions dans notre précédent numéro, et  
 qui nous oblige à nous réinscrire avant chaque  
 élection, ce qui représente une besogne consi-  
 dérable et minutieuse à recommencer chaque  
 fois par le Département intéressé, et qui finira  
 par coûter plus cher que des tableaux établis  
 une fois pour toutes: ou plutôt, parlons-en,  
 car cela a été une des grosses tâches de notre  
 Comité d'action que de distribuer des papil-  
 lons dans des boîtes aux lettres, d'apposer des  
 affiches dans les magasins, d'alerter la presse,  
 d'user de persuasion individuelle, — et de  
 mettre au courant aussi nombre de femmes,  
 complètement ignorantes du droit qui leur est  
 échu, de leur exposer qu'il ne s'agit nullement  
 là, ainsi qu'elles en manifestent fréquemment  
 la terreur! de politique, mais essentiellement  
 d'intérêts professionnels féminins, et de s'ef-  
 forcer de les élever au-dessus du train-train  
 de leur labeur journalier, pour leur faire com-  
 prendre que, dans le grand concert de tous ces  
 labours frères des leurs, elles ont aussi leur  
 part de responsabilités.

Cela pour les électrices. Mais lorsque l'on  
 en vient aux candidates, combien c'est plus  
 abominablement difficile encore! Car, pour  
 une qui comprend la portée et la signification  
 de ce que nous leur demandons, pour une que  
 séduit cet apprentissage des conditions de la  
 vie humaine, que peut lui offrir un siège de juge  
 prud'femme, combien s'épouvante au seul  
 mot de tribunal! et combien se sous-estime  
 et se rabaisse, en nous affirmant qu'elles ne  
 seront pas capables de remplir la tâche que  
 nous leur proposons! Combien en avons-nous  
 rencontrées, de ces femmes, profondément at-  
 tachées à leur profession, l'exerçant non seule-  
 ment avec conscience, mais encore avec amour,  
 et qui n'ont jamais pu ni voulu comprendre  
 que c'était justement pour cette raison qu'elles  
 se devaient à elles-mêmes de faire partie de  
 ces tribunaux professionnels! Et par la malice  
 des choses, ces refus, nous les avons essayés,  
 ces impossibilités de décider des femmes com-  
 pétentes à accepter une candidature, nous les  
 avons rencontrées, précisément pour les grou-  
 pes, où très largement les associations mascu-  
 lines nous ouvraient leurs listes en réponse à  
 nos demandes de collaboration.

(La suite en 3<sup>e</sup> page.)

E. Go.

## Telle mère, telle fille...

Irène Joliot-Curie

Toute la grande presse a annoncé, il y a quel-  
 ques semaines, que le prix Nobel de chimie pour  
 1935 avait été attribué une fois encore à une  
 femme — et justement à la fille de M<sup>me</sup> Curie,  
 Irène Joliot-Curie, qui partage ce prix avec son  
 mari.

Des deux filles de Pierre et Marie Curie, en  
 effet, l'aînée, Irène, a toujours manifesté dès  
 son jeune âge des dispositions remarquables  
 pour les sciences physiques et chimiques, alors  
 que sa sœur cadette était surtout dotée pour la  
 musique. Avec sa mère, Irène travailla, durant  
 la guerre, à l'ambulance radiologique fondée par  
 Marie Curie, sur le front même, puis prépara  
 activement son doctorat en physique et chimie,  
 avant de devenir assistante à l'Institut radiolo-  
 gique de Paris. Et maintenant la voilà qui, de  
 concert avec son mari, le professeur Joliot, con-  
 tinue les recherches de sa mère, de façon à être  
 comme elle à même d'obtenir la plus haute dis-  
 tinction scientifique de notre époque. Et, comme  
 le fait remarquer notre confrère de Zurich, le  
*Frauenblatt*, il est intéressant, à côté des dynas-  
 ties de savants masculins (les Euler, les Vir-  
 chow, les Bernoulli), de voir se continuer une  
 ligne héréditaire de pionnières de la science.  
 « Une preuve réjouissante, ajoute notre confrère,  
 que l'hérédité de la spécialisation des dons se  
 transmet aussi bien en ligne maternelle, ce qui,  
 en ces temps d'attaques contre le travail fémi-  
 nin, est un fait de grande portée. »

Ajoutons que, comme sa mère d'ailleurs, Irène  
 Joliot-Curie est une féministe, qui ne craint pas  
 d'entrer dans l'arène lorsque l'on a besoin de son  
 appui. Tout récemment encore, elle accepta à  
 Paris la présidence d'honneur d'un grand meeting  
 en faveur du droit au travail de la femme, et s'y  
 prononça énergiquement contre toute tentative  
 de restreindre ce droit.

## Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Nous sommes heureuse d'apprendre que la pro-  
 position a été faite à la Landsgemeinde de ce  
 canton (qui a encore conservé cette forme de  
 démocratie directe) d'introduire dans la Constitu-  
 tion le vote des femmes en matière scolaire, ec-  
 clésiastique et philanthropique. Bonne nouvelle,  
 car, s'il ne s'agit là que de formes mineures de  
 suffrage, ce sont des domaines intéressant si di-  
 rectement les femmes, et où elles peuvent ren-  
 dre de tels services, que l'on ne comprend pas  
 que Glaris ait attendu jusqu'à maintenant pour  
 réaliser ces réformes existant déjà dans d'autres  
 cantons.



Cliché Mouvement Féministe

 La cathédrale de Cracovie, sur le  
 Wawel, où étaient couronnés les rois  
 de Pologne.

## Voyages féministes

### I. Le féminisme en Pologne

Si, aimablement invitée par l'Association  
 pour le Service social et le Travail civique des  
 Femmes à venir en Pologne pour apprendre à  
 mieux connaître l'activité des féministes de ce  
 pays, et à prendre contact avec les chefs de ce  
 mouvement, je viens de rentrer du pays de la  
 Vistule riche d'impressions, d'enseignements,  
 d'informations et de documents, je ne vou-  
 drais pas cependant me faire taxer à juste  
 titre de présomption, en portant un jugement  
 trop hâtif et trop peu motivé sur ce qu'il m'a  
 été donné de voir, d'entendre et de compren-  
 dre. Que l'on se rende compte, en effet, que  
 je n'ai pu consacrer que 25 jours, voyage  
 compris, à six pays et à neuf villes; que,  
 dans ce court laps de temps, c'est forcément  
 uniquement avec les mêmes milieux que j'ai  
 été en contact, — et comme il s'agit de mi-  
 lieux féministes, je n'hésiterai pas à dire que  
 c'était une élite! — et que, aussi, mon igno-  
 rance malheureusement totale de la langue po-  
 lonaise m'a privée de beaucoup d'échanges de  
 vues et d'idées, de prises de contact avec des  
 femmes d'autres milieux, femmes de la cam-  
 pagne par exemple, paysannes, cultivatrices,  
 qui, dans un vaste pays agricole comme la  
 Pologne, représentent presque les trois quarts  
 (exactement le 73 %) de la population. C'est  
 pourquoi on voudra bien ne voir dans ce qui  
 suit que les impressions rapides, mais très  
 vives, et j'ajouterais très lumineuses, d'une  
 voyageuse occidentale, un peu surprise parfois  
 par ce contact avec une Europe orientale, es-  
 sentiellement différente de l'Orient asiatique vu  
 à Istanbul, mais profondément intéressée par  
 tous les aspects politiques, sociologiques, éco-  
 nomiques, historiques et artistiques, aussi bien  
 que féministes, de ce que ce fut son privilège  
 d'apprendre à connaître. Et puisque, dans les  
 colonnes du *Mouvement*, nous sommes placées  
 essentiellement sur terrain féministe, considé-  
 rons seulement ici, voulez-vous, lecteurs? l'as-  
 pect féministe de ces pays.

Ma première et ma dernière impression en  
 face du féminisme polonais comparé à notre  
 féminisme suisse a été, je dois le dire carré-  
 ment, une impression d'humiliation et d'envie.  
 Combien plus que chez nous, les femmes  
 comptent là-bas! combien davantage elles font  
 entendre leur voix, combien plus de postes  
 importants elles occupent, combien être fémi-  
 niste est un fait reconnu que l'on affirme en  
 toute tranquillité au lieu, comme c'est mal-  
 heureusement le cas de tant de nos femmes  
 suisses, de s'en défendre peureusement comme  
 d'un ridicule!... Et cela dans les milieux

les plus en vue, politiques ou diplomatiques:  
 nombreuses sont, en effet, dans les rangs fémi-  
 nistes les femmes d'anciens ministres, d'am-  
 bassadeurs à l'étranger, de hautes personnalités  
 politiques, qui ne craignent pas, comme  
 nous en connaissons en Suisse, de « nuire à la  
 carrière de leur mari » en manifestant leur  
 sympathie pour notre cause! Que la femme  
 polonaise soit un élément important de la vie  
 nationale, cela saute aux yeux les moins pré-  
 venus: pourrait-on dire en toute véracité la  
 même chose chez nous?

A cette situation que nous pouvons envier  
 correspond, il importe de l'établir, tout un  
 passé, beaucoup d'angoisses, beaucoup de lar-  
 mes, beaucoup de sang. La femme polonaise a  
 souffert pour l'indépendance de son pays.  
 Gardienne des traditions, de la langue natio-  
 nale, elle a contribué à maintenir chez ses en-  
 fants le culte de la Pologne et le rêve d'une  
 résurrection politique; aux périls de sa liberté,  
 souvent de sa vie elle-même, en dépit de mille  
 vexations et persécutions plus récemment, elle  
 s'est étroitement associée aux tentatives pour  
 la libération de l'oppression russe: point n'est  
 besoin pour cela de remonter aux tabourets à  
 double fond dont se servait une apôtre de l'in-  
 dépendance de son pays d'adoption, M<sup>me</sup> Piec-  
 zynska, pour donner à la barbe de l'inspecteur  
 russe ces leçons de polonais qui pouvaient la  
 faire envoyer en Sibérie! car, combien en  
 ai-je vues, de féministes de notre génération,  
 qui ont été emprisonnées pour leurs idées, ou  
 risqué d'être expulsées de leur école, pour  
 avoir exalté la mémoire de Mickiewicz!...  
 Alors, il est tout naturel que, lorsque vint la  
 libération, sous l'influence aussi du Maréchal  
 Pilsudski, qui sut apprécier le concours pas-  
 sionné dévoué des femmes, la République  
 polonaise, enfin reconstituée, ait reconnu aux  
 femmes les mêmes droits exactement qu'aux  
 hommes, et que, dans la vie publique, auprès  
 de l'opinion publique, la femme soit l'égale de  
 l'homme. Tout naturel aussi que cette femme  
 s'intéresse bien plus activement que chez nous  
 à cette vie nationale reconquise (que l'on n'ou-  
 blie pas que je ne parle que de l'élite intellec-  
 tuelle que je connais). Fail-il en conclure mé-  
 lancoliquement que l'apathie, l'indifférence à  
 l'égard de la chose publique, les craintes de  
 tant de femmes suisses « qui ont peur de la  
 politique », proviennent de ce que nous n'a-  
 vons pas derrière nous l'école de la souffrance?

Et c'est pour cette raison aussi que l'on  
 rencontre des femmes dans tant de postes im-  
 portants, qui sont chez nous la chasse gardée  
 de l'homme. Il est vrai que le nouveau sys-  
 tème électoral, dont je ne puis exposer ici le  
 mécanisme compliqué, et qui a remplacé aux  
 récentes élections les partis politiques issus